



# Les normes d'écoconception : Pour une transition de nos moyens de production et consommation

*05 juillet 2018*

L'écoconception est une pratique qui vise à diminuer les impacts environnementaux d'un système sur l'ensemble de son cycle de vie. C'est une vision systémique qui va de l'amélioration d'un produit à l'innovation d'un système (on parle alors d'éco-innovation).

Elle est mise en œuvre à l'aide de différents outils allant de la simple « checklist de bon sens » à l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) complète des impacts environnementaux.

Les enjeux écologiques (changement climatique, pénurie des ressources naturelles, ...) demandent aux acteurs de notre société (citoyens, professionnels, universitaires, institutionnels, élus), de s'investir toujours plus dans ce domaine et c'est pour cela que l'écoconception et la pensée en cycle de vie s'illustrent quotidiennement dans nos vies à travers différents niveaux (local, régional, national, européen, international, etc.). Par exemple, au niveau local, l'achat de produits durables favorise l'application par les entreprises d'une stratégie d'écoconception. **Au niveau réglementaire, les normes vont faciliter la mise en œuvre des grands principes d'écoconception définis dans les réglementations françaises ou européenne.**

Pour comprendre comment cela est possible nous allons rappeler ici la définition d'une norme et les enjeux inhérents à son élaboration. Puis un état de l'art de normes liées à l'écoconception permettra de mieux comprendre dans quelles mesures elles pourront influencer nos modes de production et de consommation.



## Les normes : définition et enjeux

L'AFNOR définit une norme volontaire de la manière suivante : « *Une norme volontaire fournit des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, des services ou des pratiques* »<sup>1</sup>. De plus, elle sert de cadre de référence pour un secteur professionnel donné. Il existe 3 niveaux de normes en France :

- Au niveau national, c'est l'Association Française de Normalisation (AFNOR) qui encadre le système de normalisation et qui accueille une partie des groupes d'experts qui élaborent et rédigent les normes françaises.

La nomenclature des normes françaises commence par « NF ». Ces normes sont élaborées sur la base des pratiques dans un secteur donné. Chaque norme est élaborée par une commission nationale qui regroupe les acteurs de la société compétents qui souhaitent participer à l'élaboration de la norme. Il faut bien comprendre que **ce sont les pratiques qui créent les normes et non l'inverse**. À ce niveau, normaliser une pratique permet de la faire reconnaître au niveau national. En outre, il est ensuite possible pour certaines normes de certifier la pratique ce qui va fournir une garantie supplémentaire aux clients.

- Au niveau européen, au sein du Comité Européen de Normalisation (CEN) que sont élaboré les normes européennes que l'on reconnaît à la nomenclature « EN ».

Le CEN est composé des organismes nationaux de normalisation représentant les pays de l'Union Européenne ainsi que les membres de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) composé de la Suisse, la Norvège et l'Islande. Les normes EN, lorsqu'elles sont publiées doivent être reprises au niveau nationale et suivent la nomenclature « NF EN ». **C'est ici que commence le jeu de promotion des pratiques nationale afin d'harmoniser le marché européen selon ses propres normes nationales**. En effet, chaque organisme national (dont l'AFNOR) propose des normes élaborées au niveau national qui découlent de pratiques et d'expérimentations déjà mises en place par les entreprises ayant participées à l'élaboration des dites normes. La norme européenne est ensuite élaborée au sein de groupe d'experts européens afin de produire une norme acceptée par une majorité de pays. On comprend aisément

---

<sup>1</sup> WEBINAR D'INFORMATION LA NORMALISATION UN CADRE DE PROGRÈS POUR TOUS ECO-CONCEPTION ET NORMALISATION, AFNOR & pôle écoconception, mai 2018



l'intérêt économique pour une entreprise et l'intérêt environnemental potentiel.

- Enfin, au niveau international, au sein de l'organisation internationale de normalisation que sont élaborées les normes reconnaissables à leur nomenclature commençant par « ISO ».

L'ISO est composé des organismes de normalisation (dont l'AFNOR). Le principe est le même qu'au niveau européen : **promouvoir les travaux réalisés au niveau national à l'international.**

La promotion des travaux réalisés par l'AFNOR avec les groupes d'experts nationaux aux niveaux européen et international fait partie du jeu politico-économique permettant de bâtir le marché commun européen et mondial. **On voit bien l'intérêt économique mais il ne faut pas négliger l'intérêt écologique qui est hautement politique<sup>2</sup> et qui se traduit par les normes de management environnemental et les normes liés à l'écoconception.** Ces normes ont un impact sur nos méthodes de management et nos moyens de production. Nous allons voir ensuite comment.

---

<sup>2</sup> Le terme politique, utilisé ici en son sens le plus large, désigne l'organisation de la société et du cadre dans laquelle elle évolue.



## Panorama des normes d'écoconception

L'écoconception s'intègre actuellement dans plusieurs normes internationales (ISO), européennes (EN) et françaises (NF) qui en sont à différents stades dans leur rédaction.

Ainsi, il existe les normes suivantes :

- La norme NF X30-264 qui aide à la mise en place d'une démarche d'écoconception et qui est disponible [ici](#),
- La norme ISO 14006 qui décrit les lignes directrices pour incorporer l'écoconception dans un système de management environnemental. Cette norme cherche à faire le lien entre la prise en compte de l'environnement et la conception. Bien que cette norme ait été publiée en 2011, elle est en cours de révision afin d'intégrer les modifications apportées à la version 2015 de l'ISO 14001 (norme de management environnemental), qui intègre maintenant la perspective cycle de vie.
- La norme ISO 14009, en cours d'élaboration, donne un cadre général pour la circularité des matériaux,
- La norme ISO 19991 qui traite de la conception environnementale responsable est en cours de conception.

Actuellement la base de cette norme provient de la fusion d'une norme élaborée au sein du comité Electro-technologique (IEC) 62430:2009 et d'un rapport technique ISO/TR 14062 :2002. La première version de cette norme n'est toutefois pas considérée comme satisfaisante par le groupe d'expert en écoconception français, notamment du fait de l'absence des éléments clés du rapport technique ISO/TR 14062 :2002 qui traite de l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit. De plus, le groupe d'expert a montré le manque de cohérence entre ces deux normes et a pointé du doigt le fait que la France a déjà développé un cadre normatif traitant de la conception environnementale responsable (NF X30-264) qui pourrait compléter cette norme avec des aspects plus pragmatiques.

Enfin,

- La série des normes EN 4555X relatives à l'écoconception des produits liés à l'énergie est en cours de rédaction. Ces normes européennes se déclineront par catégorie de produit. Parmi les sujets abordés, on retrouve la réparation, réutilisation et l'amélioration, l'utilisation de matériaux recyclés, la durabilité (au sens durée de vie des produits) et les matériaux critiques.



Hormis les normes, l'écoconception est également présente dans d'autres réglementations telles que Reach. De plus les enjeux environnementaux apparaissent dans d'autres normes comme celles liées au management environnemental (ISO 14001). Pour plus d'information à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter.



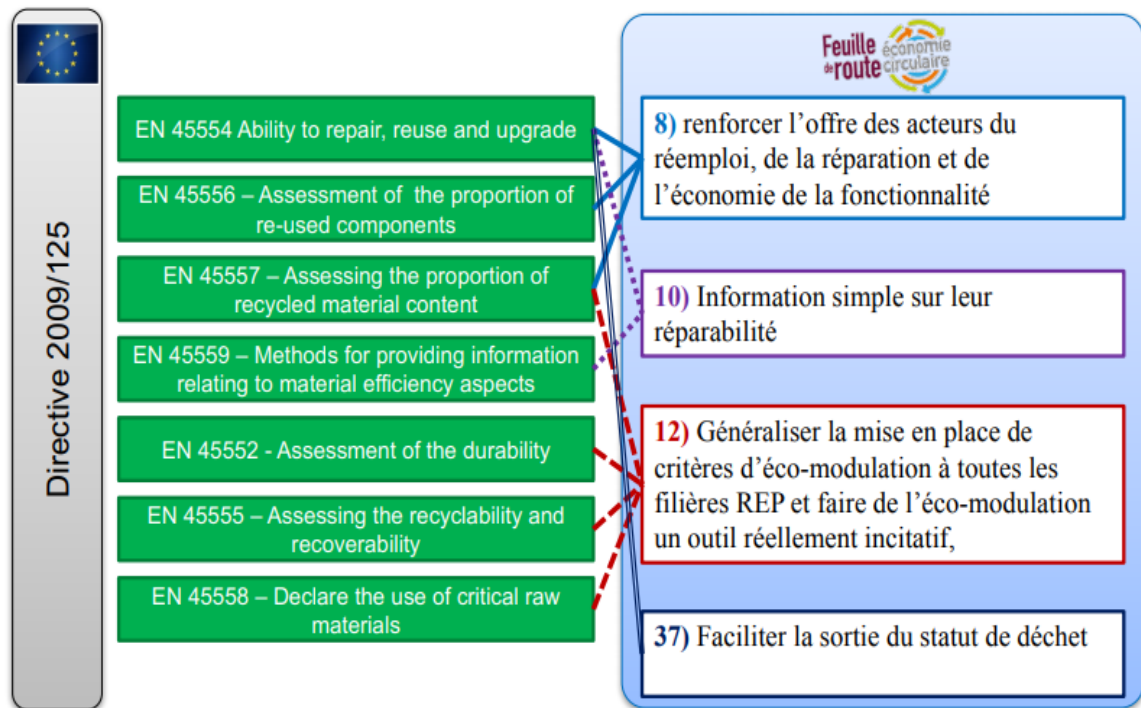
## Quels liens entre l'écoconception, les lignes directrices promues dans les normes et la réglementation ?

Les normes sont appliquées volontairement par les entreprises qui reçoivent généralement des certifications (on parle alors de normes certifiantes), au contraire de la loi (par exemple le code de l'environnement) qui a un caractère obligatoire. Cependant, les réglementations peuvent faire appel aux normes s'appuyer sur les normes pour faciliter l'implémentation des réglementations. Il y a plusieurs exemples, à différents niveaux institutionnels, de réglementations qui s'inspirent de stratégies d'écoconception et du travail amont fait lors de l'élaboration des normes :

- La directive sur l'écoconception pour l'utilisation rationnelle des matériaux pour les produits utilisant de l'énergie (les fameux EuP pour Energy using Product) au niveau européen,
- La Loi pour la Transition Ecologique et pour la Croissance Verte (LTECV) qui prévoit la modification du code de l'environnement concernant l'allongement de la durée de vie légale des produits au niveau français,

- La FREC (Feuille de Route Economie Circulaire) dont certaines actions sont en lien avec plusieurs normes européennes en cours d'écritures parmi la série des normes EN 4555X (voir figure ci-dessous<sup>3</sup>).

## ECO-CONCEPTION DES PRODUITS LIÉS À L'ÉNERGIE / LIEN AVEC LA FREC



### L'écoconception influence nos modes de production et de consommation

La durabilité, la réparabilité et l'utilisation de matières premières issues du recyclage sont autant d'exemples de stratégies d'écoconception qui sont actuellement implémentées (intégrées) dans des normes nationales, européennes et internationales.

Par exemple, en intégrant la perspective cycle de vie, la nouvelle version de la norme ISO 14001 sur le management environnemental a déjà initié un changement de perspective sur le management de l'environnement au sein des organisations. En remettant l'organisation dans sa chaîne de valeur pour identifier les aspects environnementaux

<sup>3</sup> WEBINAR D'INFORMATION LA NORMALISATION UN CADRE DE PROGRÈS POUR TOUS ECO-CONCEPTION ET NORMALISATION, AFNOR & pôle écoconception, mai 2018



significatifs, c'est un premier pas vers l'écoconception qui est franchi. Ceci aura sans doute des répercussions sur le format des projets d'écoconception demandés par les entreprises certifiées.

À travers les normes et en entrant dans les réglementations, l'écoconception ne cesse de prendre toujours plus de place. À travers cela, elle fait et fera évoluer nos modes de production et de consommation vers des pratiques plus responsables.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant les normes d'écoconception ainsi que leur mise en place, n'hésitez pas à nous contacter à [avnir@cd2e.com](mailto:avnir@cd2e.com)

*Cet article a été rédigé par Alexandre Gaultier consultant en économie circulaire à la plateforme [avnir] by cd2e en partenariat avec l'AFNOR. En cela, nous remercions Jean-Charles Michaud, chef de projets en normalisation du pôle « Environnement et Responsabilité Sociétale » à l'AFNOR, pour ses notes et relectures. Il a été rédigé suite au Webinaire d'information « Ecoconception et Normalisation » organisé par le pôle Ecoconception en partenariat avec l'AFNOR le 29 mai 2018.*

Plateforme [avnir] by cd2e

Contacts :

[avnir@cd2e.com](mailto:avnir@cd2e.com)

Rue de bourgogne • Base du 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle - FRANCE

Tél.: +33 (0)3 21 13 06 80 • Fax: +33 (0)3 21 13 06 81